

Mon patron ne me laisse rien pour vivre

Par Animaux64, le 09/06/2012 à 09:58

[citation][/citation]Suite a un arrêt de travail pour opération de 7 mois, mon salaire fût négatif, suite a cela je devais donc des sous a mon patron et pour rembourser il ne m'as pas verser ma paye et a tout pris pour se rembourser. Je suis tout de même marier avec une femme ayant un enfant, ma femme ne touche que le chomage et la pension de son enfant, je ne peut donc pas assumer les finances d'un mois complet, sachant que le chômage de ma femme peut seulement payer notre loyer. Je ne peut donc même pas nourrir ma famille. Je dois me rendre au travail avec ma voiture, mais sans sous, l'essence se fait rare. J'ai contacé mon employeur lui expliquant les problemes, et lui ai demander un acompte correspondant au montant de ma prime qui me reviens chaque année. Il a refuser et ne m'as verser que le quart de ma demande, et m'as repondu que le mois prochain mon salaire serais plus important. En attendant le moi prochain il vas etre difficile d'assumer toutes les responsabilitée financiere avec ce peut d'argent.

Est ce légal?

Que puis-je faire contre mon patron?

Merci d'avance

Par janus2fr, le 09/06/2012 à 10:14

[citation]Suite a un arrêt de travail pour opération de 7 mois, mon salaire fût négatif, suite a cela je devais donc des sous a mon patron[/citation] Bonjour,

Pouvez-vous, svp, expliquer cela?

Par Animaux64, le 14/06/2012 à 18:20

Eh bien mon patron a pris toute ma paye pour rembourses des prelevement sur mon salaire durant mon arret de travail et il ne m'as rien laisser pour vivre

Par **P.M.**, le **14/06/2012** à **18:48**

Bonjour,

Il faudrait que vous précisiez quels sont ces prélèvements et si vous avez eu un maintien du salaire au moins partiellement et si par ailleurs vous perceviez directement les indemnités journalières de la Sécurité Sociale...